

LE JOURNAL DE

PHOTOVOLTAÏQUE

RÉSEAU & AUTOCONSOMMATION

AVRIL-MAI 2017 - n° 21 - 25 €



Dossier

**L'AUTOCONSOMMATION
COLLECTIVE GAGNE
L'EUROPE**

En débat

**PANNEAUX SOLAIRES
CHINOIS : VERS LA FIN
DES MESURES ANTIDUMPING**

Économie

**VOUS AVEZ DIT
SURCAPACITÉ ?**



Le projet SudParis
Soleil a été
publiquement lancé
en septembre lors
du Forum
des associations
de Cachan.

CACHAN SOLEIL

INITIATIVES CITOYENNES : MIEUX VAUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ

De nombreux projets citoyens de production d'énergie renouvelable, en l'occurrence photovoltaïque, émergent en Île-de-France. Leur sort dépend beaucoup de ceux qui voudront bien les entourer, en particulier les collectivités et les associations comme Énergie Partagée. SudParis Soleil en est un bon exemple. PAR ANNE-SOPHIE PERRAUDIN

Au départ, c'est un projet de quartier, initié par un petit groupe d'habitants de Cachan (Val-de-Marne) à l'issue d'un café citoyen organisé dans le cadre de la COP21, au cours duquel Daniel Lincot, directeur de recherche au CNRS, est intervenu sur le thème de l'énergie solaire. Thomas Le Roux, membre de l'association Cachan Soleil, créée en mai 2016, raconte : « Nous nous sommes demandé ce que nous pou-

« L'une de nos priorités est l'appropriation de l'énergie par les citoyens. »

vions faire concrètement, en tant que citoyens, pour participer à la transition énergétique. Nous avons commencé à nous réunir pour réfléchir à la mise en place d'une action locale. Le photovoltaïque nous a semblé la solution la plus simple et la plus efficace pour concrétiser notre idée. » Cachan Soleil compte aujourd'hui 60 membres, de Cachan bien sûr, mais aussi d'Arcueil (Val-de-Marne), Bagneux, Châtillon ou Antony



L'énergie par les citoyens, pour les citoyens

32

projets locaux financés

4785

actionnaires citoyens

12

millions d'euros collectés

[COMPRENDRE NOTRE ACTION](#)

(Hauts-de-Seine). Le projet a en effet dépassé les frontières du quartier, de la ville et même du département. Il a d'ailleurs été rebaptisé SudParis Soleil (même si l'association a formellement gardé son nom d'origine).

D'UNE COLLECTIVITÉ À L'AUTRE

Si le projet de l'association Cachan Soleil s'est affranchi de ses limites territoriales, c'est aussi parce qu'il a été accueilli avec enthousiasme par la commune voisine d'Arcueil. À Cachan, « le maire s'est montré intéressé par notre démarche, mais pas entièrement convaincu, explique Thomas Le Roux. Il semble rester attaché à une vision de l'énergie contrôlée par la puissance publique, alors que l'une de nos priorités est son appropriation par les citoyens. » La commune n'est pas fermée pour autant. L'association compte bien la convaincre de mettre à sa disposition le toit d'une école afin de l'équiper de panneaux photovoltaïques. La directrice et le personnel enseignant de l'établissement se sont déjà montrés favorables à ce projet auquel ils pourraient donner une dimension pédagogique. Les discussions sont en cours.

À Arcueil, c'est Lucie Dauvergne, maire adjointe au développement durable et à l'environnement, qui, ayant entendu parler de l'association, lui a proposé de « franchir l'aqueduc » pour venir la rencontrer. « C'est une initiative citoyenne, donc une priorité, estime-t-elle. Lorsqu'on rencontre des porteurs de projets tels que ceux-là, on se doit d'être à leurs côtés. »

Une première réunion publique avait eu lieu à Cachan en septembre. La commune d'Arcueil a invité l'association à en organiser une autre sur ses terres le 25 février dernier. Elle a annoncé l'événement dans son bulletin

municipal et y a envoyé maire et adjoints. « Ce sont des choses que peut faire n'importe quelle collectivité pour encourager les initiatives citoyennes », souligne Lucie Dauvergne. À présent, la commune entend utiliser ses supports de communication pour continuer à promouvoir le projet auprès de ses administrés, afin d'inciter ceux qui le peuvent à accueillir des panneaux. Elle envisage également de montrer l'exemple en mettant ses propres toits à disposition.

Du 3 au 30 avril 2017

Vos panneaux photovoltaïques vont vous faire gagner des cadeaux !

**Participez au jeu*****"LE QUIZ DU PHOTOVOLTAÏQUE"****700 lots en jeu pour une valeur totale de 8 000 €****www.bdpv.fr**

* Jeu gratuit sans obligation d'achat.

UNE PLACE À TROUVER

Arcueil n'est pas novice en matière photovoltaïque. Trois de ses bâtiments publics sont déjà équipés. Une première installation de 2,98 kW a été mise en service en avril 2013 sur le toit de l'école Aimé Césaire, une seconde de 5,3 kW en novembre 2013 sur l'espace culturel Jean Vilar, et une troisième de 150 kW en janvier 2015 sur l'école Olympe de Gouges. Ces trois équipements sont exploités par le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication). Ce dernier possède une compétence en matière de développement des énergies renouvelables, au titre de laquelle il accompagne les projets photovoltaïques des collectivités de A à Z. Il peut également en être l'exploitant, comme c'est le cas à l'heure actuelle pour 71 centrales réparties sur 34 villes d'Île-de-France, représentant une puissance cumulée de près de 2,8 MW.

ÉNERGIE PARTAGÉE : LA CULTURE DU RÉSEAU

Initialement implantée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association Énergie partagée, spécialisée dans la promotion et l'accompagnement des initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable, a ouvert une antenne en Île-de-France en 2015. À l'époque, aucun projet citoyen n'avait été développé dans la région. « *Nous nous disions que l'Île-de-France était un bon carrefour, qu'il devait y avoir un potentiel*, explique Olivier Berland, animateur de l'antenne. *Mais nous savions qu'avec 20 % à 25 % de productible en moins, de surcroît en milieu urbain dense, les équilibres économiques seraient plus complexes à trouver que dans le sud.* » L'installation de cette antenne a été une aubaine pour l'association Cachan Soleil, constituée peu après. Son projet SudParis Soleil fait désormais partie de ceux accompagnés par Énergie Partagée. À ce titre, elle a accès à un large réseau d'adhérents avec lesquels elle peut échanger, et à un panel de formations techniques, administratives ou financières. « *Nous sommes suivis, aidés et conseillés* », résume Thomas Le Roux de l'association Cachan Soleil. En particulier, Olivier Berland organise chaque mois une réunion avec les porteurs de projets locaux. Ils sont une demi-douzaine actuellement, dont trois plus avancés que les autres : Enercity 78 (Yvelines), Électrons Solaires 93 (Seine-Saint-Denis) et SudParis Soleil. « *Mon objectif est qu'ils arrivent à maturité ensemble*, explique l'animateur. *En créant un effet de masse, nous aurons plus de latitude pour travailler sur le coût des installations et du matériel.* » Les premiers projets pourraient être inaugurés fin 2017 ou début 2018. Trois autres suivent de près, dont un à Houilles-Carières-sur-Seine (Yvelines) et deux à Paris intra-muros. « *La dynamique en Île-de-France est lancée* », conclut Olivier Berland.

Au regard de sa compétence, le Sipperec est un interlocuteur incontournable pour SudParis Soleil. Si les communes peuvent développer leurs propres installations, tous les projets doivent être étudiés et instruits par le syndicat. Ainsi, dès lors que l'association Cachan Soleil voudra équiper des toitures publiques, elle devra le faire avec lui, dans le cadre d'une collaboration dont les articulations restent à définir. Le syndicat se montre ouvert au projet. Son équipe photovoltaïque, composée de trois ingénieurs, est déjà fort occupée par la réhabilitation de centrales existantes et parfois sous-optimales, par l'accompagnement de nouveaux projets (14 actuellement) et par l'exploitation de son parc solaire. « *Nous accompagnons les collectivités qui nous sollicitent, mais n'avons malheureusement pas le temps de rechercher de nouveaux projets*, explique Kevin Guichard, ingénieur énergies renouvelables au Sipperec. *En ce sens, la collaboration avec SudParis Soleil est intéressante.* »

DES APPUIS DE TOUS CÔTÉS

En attendant que son intervention sur les bâtiments publics soit mieux déterminée, l'association continue sa prospection sur les toitures privées. Elle a rendu visite à une douzaine de particuliers prêts à mettre leur toit à disposition (contre un petit loyer). Pour chacun, elle a réalisé une fiche qui sera remise au bureau d'études chargé d'évaluer l'opportunité d'équiper les différentes toitures. « *Le résultat dépendra d'un mélange entre faisabilité technique et économique* », note Benjamin Blanc, président de Cachan Soleil. Une subvention de 3 000 euros, récemment accordée par le conseil départemental, contribuera à payer cette expertise, qui constitue la prochaine étape.

En parallèle, l'association réfléchit à la forme juridique qu'adoptera la société porteuse du projet, qu'elle compte constituer dans les mois à venir. Elle s'oriente vers une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). « *Nous nous appuyerons sur les modèles existants, notamment ceux des Centrales villageoises, pour rédiger des statuts propres à notre projet* », explique Thomas Le Roux. Dès son origine, l'association s'est intéressée aux autres initiatives citoyennes, et a noué avec elles des contacts essentiels. « *Nous échangeons beaucoup avec d'autres porteurs de projets, qui nous conseillent et nous font bénéficier de leur expérience*, explique Benjamin Blanc. *C'est aussi un accompagnement de poids.* »

DES VEROUS À FAIRE SAUTER

L'enveloppe globale du projet est estimée entre 200 000 euros et 400 000 euros, toitures publiques et privées comprises. Dès que le modèle juridique de la future société sera affiné, un appel au financement participatif sera lancé. Si les collectivités auront la possibilité de prendre des parts dans cette société, « il y aura des règles de gouvernance pour que les citoyens gardent la main », souligne Thomas Le Roux. À Arcueil, l'hypothèse d'une participation n'est pas exclue, mais doit encore être discutée. Pour Olivier Berland, animateur de l'antenne Île-de-France de l'association Énergie Partagée, qui accompagne le projet, « le financement ne devrait pas poser de problème. » « Il y a dans la région un réservoir intéressant de gens intéressés », précise-t-il en s'appuyant sur des études révélant un solide potentiel d'investissement citoyen local. Selon lui, les difficultés sont à chercher du côté du seuil de rentabilité, qui pourrait nécessiter l'équipement d'un grand nombre de toitures, et des contraintes patrimoniales, dues notamment à la présence de l'aqueduc classé, et d'autres zones protégées par les bâtiments de France. « Il y a des verrous à faire sauter, concède Lucie Dauvergne. Toutefois, compte tenu du caractère vertueux du projet, je ne doute pas que ce soit possible ». Un appui de la Région, en retard sur ses objectifs de développement des énergies renouvelables, est notamment escompté.

Des communes aux régions, en passant par les départements et les syndicats mixtes, les collectivités ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des initiatives citoyennes. À la vue du nombre croissant de demandes de renseignements qu'elles formulent à Énergie Partagée, elles semblent peu à peu en prendre conscience. « Ce n'est pas un engouement franc et large, mais ce modèle citoyen les intéresse de plus en plus », constate Olivier Berland.

L'une de ses missions étant de sensibiliser les collectivités locales au développement de politiques citoyennes d'énergie, Énergie Partagée entend bien profiter de ce frémissement. Après avoir publié un guide sur les projets citoyens et les moyens dont disposent les collectivités pour les accompagner, elle prépare pour le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) une formation destinée à inciter les collectivités à faire elles-mêmes émerger de tels projets. ■



VOTRE SPÉCIALISTE DU
RECRUTEMENT

DES MÉTIERS DE L'ÉNERGIE



15 ans
d'expérience



Expertise
internationale



Recrutement
dirigeants, cadres
et profils confirmés

ELATOS

Lyon & Paris - 04 81 91 53 90
contact@elatos.fr

www.elatos.fr